



PIB

21,94
MILLIARDS D'EUROS

SMIC

N/A

TOTAL TAUX CHÔMAGE 6,2 %

DONT 15 %

DÉCROCHAGE
SCOLAIRE 9 %

ACCÈS à la
FORMATION 6 %

DONNÉES EUROSTAT 2019 – SEPTEMBRE 2021

Rédaction et conception
Centre Inffo

La formation professionnelle à CHYPRE

Chypre est un pays divisé administrativement en 6 districts. C'est un régime présidentiel dont les langues officielles sont le Grec et le Turc. Depuis 2004, le pays a adhéré à l'UE en tant que territoire divisé. Le Nord du territoire (majoritairement occupé par une population turcophone) n'est pas sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre.

La formation professionnelle initiale à Chypre est gratuite. Elle débute au niveau du secondaire et s'étend au supérieur. Malgré les réformes entreprises dans le secteur pour dynamiser la participation, le choix de la formation professionnelle reste minoritaire au sein du deuxième cycle du secondaire. En 2019, elle regroupait 17 % du total des élèves inscrits tandis que la formation générale regroupait 83 % des élèves.

Cette publication bénéficie d'un financement de la Commission européenne dans le cadre du réseau Euroguidance.



Commission
européenne

eg
euro|guidance



VUE D'ENSEMBLE



L'offre de la formation professionnelle initiale à Chypre est dispensée dans les écoles techniques (*technical school*) et les écoles techniques du soir (*evening technical school*). Deux types de cursus permettent en trois ans, d'obtenir des certificats de fin d'études de niveau EQF 4, ce qui permet à leurs détenteurs soit de rentrer sur le marché du travail, soit de poursuivre leurs études au niveau supérieur.

L'offre de l'enseignement supérieur professionnel se résume en des cursus de 2 à 3 ans, de niveau EQF 5.



L'apprentissage à Chypre existe au premier (*preparatory apprenticeship*) et deuxième (*Core apprenticeship*) cycle du secondaire. Il mène à des qualifications de niveau EQF 3. Le « *Preparatory apprenticeship* » vise principalement à réintégrer les personnes entre 14 et 16 ans, ayant quitté le premier cycle de l'enseignement secondaire sans le terminer. En revanche, pour être admis au sein du « *Core apprenticeship* », il faut avoir 18 ans maximum. Le salaire de l'apprenti est pris en charge par son employeur avec qui un accord signé, en détermine le montant.

Au sein du « *Core apprenticeship* », la forme de l'alternance est de deux jour en établissement de formation et trois jours au sein de l'entreprise accueillante.

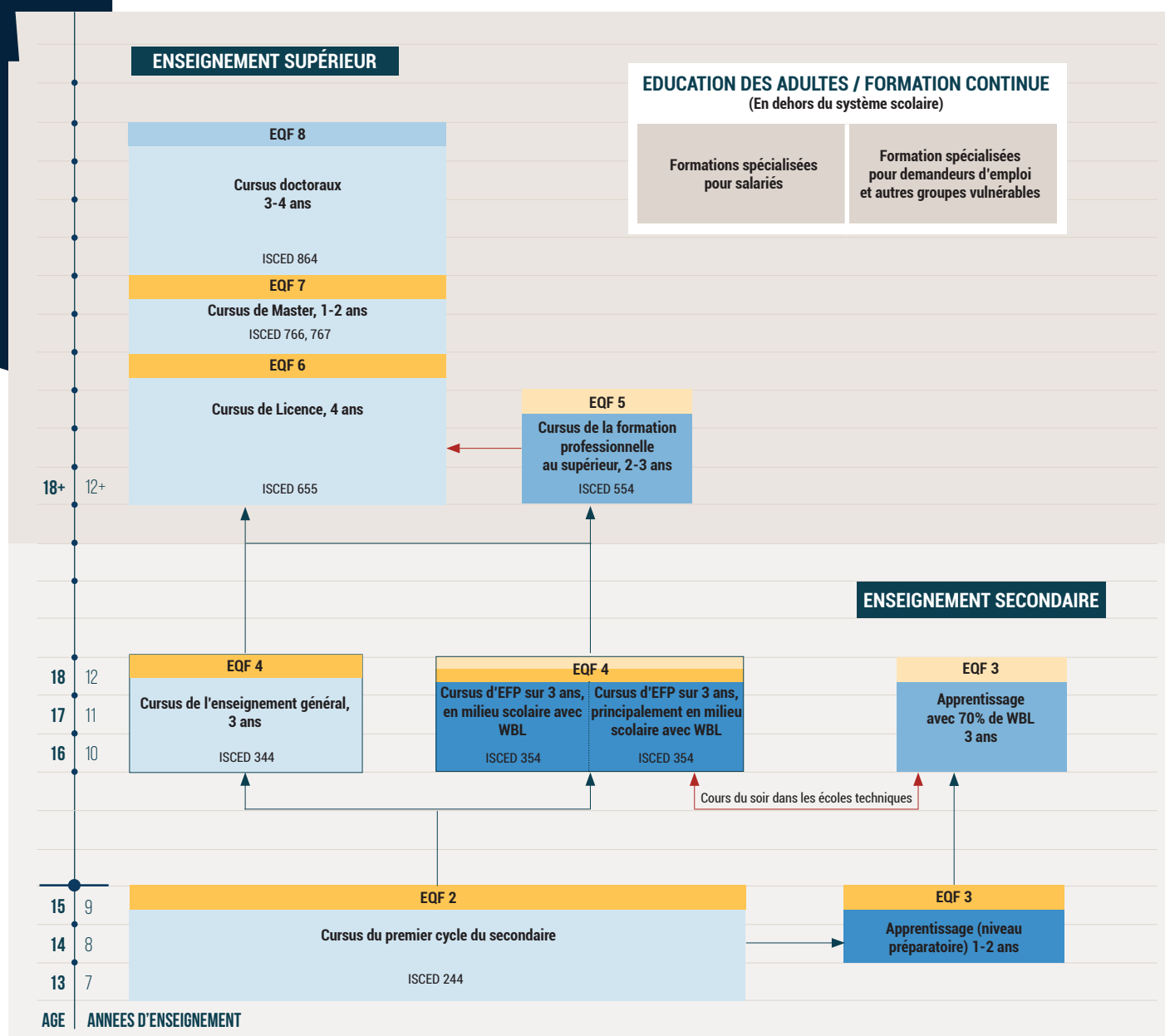


L'éducation des adultes concerne les salariés qui participent à des formations accréditées, en lien avec leur emploi ou qui bénéficient de congés de formation. Les modalités sont inscrites au sein des conventions collectives des différents secteurs d'activités. L'Autorité du développement des ressources humaines en est l'acteur principal. Les adultes (salariés ou demandeurs d'emploi) peuvent également participer à coût réduit, aux cursus offerts par les *evening technical school* et qui débouchent sur des qualifications de niveau EQF 4.



Enseignement et formation professionnels

à **CHYPRE**



- Cursus d'enseignement général
- Cursus de l'EFP (Enseignement et formation professionnels)
- Cursus combinant l'EFP et Enseignement général
- Accessible aux adultes (à plein temps, temps partiel)
- Qualifications professionnelles reconnues
- Qualifications permettant la poursuite d'études N+1

- Progression possible
- Accès possible après examen d'entrée
- Fin d'études obligatoire
- Cursus donnant accès à l'enseignement supérieur
- WBL Formation sur le lieu du travail ou en établissement (pratique)
- Durée de la formation liée aux acquis de l'apprenant

SOURCE : CEDEFOP/REFERNET - SPOTLIGHT 2021



Les principaux acteurs du système de la formation professionnelle à Chypre sont :

- Le ministère en charge de l'éducation, de la culture, du sport et de la jeunesse dont le rôle est de concevoir les politiques et stratégies en la matière.
- Le ministère en charge du travail qui a compétence sur les politiques liées à l'emploi et au social
- L'Autorité du développement des ressources humaines dont sont membres les employeurs et les syndicats, qui travaille à la création de conditions au développement de la formation pour la population afin de répondre aux besoins du marché. En outre, cet organisme produit des prévisions sur les besoins en matière de main d'œuvre dans tous les secteurs économiques. Ces prévisions sont utilisées pour la conception des programmes de formation professionnelle.



Le financement de la formation professionnelle

est assuré majoritairement par l'Etat. L'Europe à travers le fonds social européen a impulsé la mise sur pieds de nouvelles formations pour les demandeurs d'emploi. Les employeurs contribuent également au financement de la formation professionnelle en payant une taxe à hauteur de 0,5 % de leur masse salariale.



Le marché de la formation professionnelle à

Chypre est composé de prestataires publics et privés. L'offre est portée par des subventions accessibles via l'Autorité pour le développement des ressources humaines (Human Resource Development Authority).



Un cadre pour **la validation des acquis** est en place depuis 2017 à Chypre. Ce système comprend quatre phases (identification, documentation, évaluation et certification) en accord avec les recommandations européennes.



Le cadre national des certifications a pour descripteurs de niveau les savoirs, les compétences et les aptitudes. Il comprend 7 niveaux de qualifications.



L'assurance qualité au cycle supérieur est assurée par l'Agence Chypriote d'assurance qualité qui accrédite les programmes. Pour le cycle secondaire, l'assurance qualité est de la responsabilité des inspectorats des différentes directions du ministère en charge de l'éducation.

Au sein de la formation professionnelle continue, cette tâche incombe à l'Autorité de développement des ressources humaines qui contrôle et accrédite les formations que les prestataires souhaitent mettre en œuvre.



• **Financement** : l'enseignement professionnel secondaire, y compris les écoles techniques du soir, le système d'apprentissage et l'enseignement professionnel post-secondaire, est gratuit. Les formations professionnelles pour adultes sont accessibles à des coûts réduits.

• **Dialogue social** : recours à des consultations tripartites (gouvernement, syndicats des travailleurs, employeurs) dans la conception des réformes



• Vocational education and training in Europe - Cyprus : <https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/vet-in-europe/systems/cyprus>

• Cedefop european database on apprenticeship schemes - Cyprus : <https://www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/data-visualisations/apprenticeship-schemes/country-fiches/cyprus>

• National Education systems – Cyprus overview : https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/cyprus_en

